

ABONNEMENT

En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 24 NOVEMBRE

Les fonds secrets à la Chambre

La discussion du budget de l'intérieur a ramené hier la questions des fonds secrets destinés en principe à la sûreté générale, mais qui, en partie du moins, reçoivent, dit-on, une destination très particulière.

Des ministres ont été accusés parfois d'avoir fait de cet argent un usage fort personnel. D'autres se sont vu reprocher de l'avoir employé pour soudoyer des journaux anarchistes et pour provoquer de petites émeutes.

On n'a pas oublié les curieuses révélations de M. Andrieux. Il y a notamment, dans les mémoires de cet ancien préfet de police, une jolie petite histoire d'attentat contre une statue de M. Thiers, attentat organisé et payé par M. Andrieux lui-même. M. le préfet avait fourni la dynamite et les hommes pour s'en servir !

Il est présumable que, sous le ministère de M. Constans, l'emploi de 4 million 600 mille francs attribués à la caisse secrète du ministère de l'intérieur n'est pas plus correct que précédemment.

Alors le républicain Chiché a posé ce dilemme : ou les fonds secrets servent à une besogne utile, honorable, et alors vous devez rendre compte de leur emploi au Parlement ; ou à une besogne honteuse, inavouable, et alors comment se trouvent-ils un ministre républicain pour solliciter ces fonds et une majorité républicaine pour voter les yeux fermés et laisser leur emploi sans contrôle aucun ? Vous avez besoin de fonds pour la caisse de secours aux anciens soldats, voilà 1,600,000 francs à employer utilement.

278 voix contre 158 ont voté les fonds secrets. La Droite, sous la présidence de M. de Lanjuinais, dans sa réunion avant la séance,

avait décidé de repousser les fonds secrets, ne voulant point donner au ministre de l'intérieur un tel vote de confiance.

C'est alors qu'a été infligé au ministre de l'intérieur une longue torture. Que les amis maladroits sont donc dangereux ! Un membre de la majorité républicaine, M. Cousset, — celui même qui se distinguait tout récemment par sa verve humoristique en demandant la suppression de la subvention accordée à l'Opéra — a proposé la nomination d'une commission composée des présidents de la République, des deux Chambres et de la commission du budget — tous personnages politiques — pour contrôler l'emploi des fonds secrets du ministre de l'intérieur.

M. Cousset a parlé de la nécessité d'écarter des soupçons qui pesaient sur certains ministres, et comme la majorité se récriait, il a ajouté que la probité devait être la première qualité des hommes au pouvoir, que M. Constans « était abreuvé de calomnies », et comme la majorité protestait à chaque pavé qui tombait lourdement sur le ministre, M. Cousset en lançait un autre plus gros ! Cela a duré trois quarts d'heure ; la majorité était consternée. Jamais l'opposition n'avait été à pareille fête. M. de Freycinet a dû intervenir pour combattre la proposition. Elle a réuni 158 voix contre 278. M. de Ramel n'a pu faire admettre la commission de contrôle qui fonctionnait en 1848. Puis est venue la question Herbettes soulevée par un complaisant ministériel. Mauvaise journée pour M. Constans.

INFORMATIONS

FONCTIONNAIRE RÉPUBLICAIN

Samedi soir, le bruit se répandait à Paris de l'arrestation d'un haut fonctionnaire, sous l'inculpation de détournements. Non seulement

cette nouvelle était accueillie sans la moindre surprise, mais immédiatement le public n'hésitait pas à penser qu'il s'agissait de M. Herbettes, ancien directeur des prisons, révoqué par M. Constans, nommé depuis conseiller d'Etat par M. Fallières. Il ne se rencontrait personne pour dire que certaines personnalités devraient être au-dessus du soupçon ; personne pour être étonné qu'un fonctionnaire républicain pût avoir commis des malversations. Tout cela paraissait naturel. Certains journaux allèrent même plus loin annonçant la démission de l'ambassadeur de France à Berlin. On se disait que la dignité de l'ambassadeur ne lui permettait pas de faire autrement que de se retirer.

Rien de tout cela n'était exact, paraît-il. C'est du moins ce qu'affirme une note officielle. On n'a point démenti les renseignements que la *Correspondance Nationale* a publiés naguère sur le compte du directeur des prisons, mais on nous affirme qu'il n'est pas question, pour le moment du moins, d'arrêter M. Herbettes. Soit ! le public trouvait l'arrestation toute naturelle et sans doute il trouvera naturel aussi que ce fonctionnaire n'ait pas été justifié des accusations dont il a été l'objet. Tout cela est très républicain. Nous n'avons rien de plus à dire.

Une information abracadabrante, que nous donnons pour ce qu'elle vaut.

La *Patrie* dit que M. de Freycinet n'attend que son entrée à l'Académie, qu'il considère comme le couronnement de sa vie politique, pour quitter le ministère.

Après le discours qu'il doit prononcer le jour de sa réception à l'Académie, qui aura lieu dans les premiers jours de décembre prochain, M. de Freycinet restera encore à la présidence du conseil jusqu'au mois de janvier et se retirera ensuite définitivement des affaires. C'est une idée fixe qu'il a exprimée lui-même mercredi dernier.

M^r GOUTHE-SOULARD

A l'encontre de ce qu'ont dit certains journaux, M^r l'archevêque d'Aix comparaitra devant la Cour le plus simplement possible.

M^r l'archevêque d'Aix viendra devant ses juges avec la soutane noire. Sa Grandeur ne porte jamais la soutane violette.

M^r l'archevêque d'Aix prendra aujourd'hui la parole à l'audience, pour se défendre contre ses accusateurs.

Il discutera brièvement les poursuites exercées contre lui en se plaçant à un point de vue plus élevé que la simple question de droit.

L'archevêque d'Aix affirmera son droit, en vertu du caractère épiscopal dont il est revêtu et de l'indépendance que le Concordat lui garantit, de répondre à un acte ministériel, sans avoir à s'occuper du ministre lui-même, qui, personnellement, n'est pas en cause.

LES GRÈVES

Dimanche, les délégués mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, réunis en congrès, à Lens, ont rejeté les propositions du gouvernement et nommé leurs arbitres, en invitant les Compagnies à désigner les leurs.

La grève est donc devenue générale dans tout le Pas-de-Calais et dans les concessions de Douchy.

Comme on le prévoyait, la grève a éclaté également dans la concession d'Aniche, division de Douai.

Lens, 23 novembre. — 3,000 grévistes ont cerné la nuit dernière la fosse n° 2 des mines Courrières. Vers une heure du matin, deux détonations formidables se firent entendre dans la direction de la fosse n° 6 de cette compagnie.

Elles proviennent de deux cartouches de dynamite qui, placées à 20 centimètres de la voie ferrée, avaient brisé un rail sur 60 centimètres de longueur.

32 Feuilleton de l'Écho Saumurois

L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

Alors, il ressent pour la première fois la tentation du suicide. Sans trop savoir ce qu'il fait, il va prendre son revolver chargé dans le tiroir de sa commode. Longuement, il considère le joujou d'acier, puis s'amuse à le manier, à se l'appuyer au front, en vahit par l'attrait funeste que l'arme exerce toujours sur l'homme. Il le tient collé à sa tempe, le doigt sur la détente, mesurant l'effort qu'il faudrait. Dire qu'une légère pression de son doigt, involontaire peut-être, suffirait à le replonger dans le néant !

Le néant, qu'en sait-il ? Et, au brusque souvenir de ses croyances religieuses ranimées, il s'épouvante que si peu de chose suffise pour révéler à l'homme le redoutable lendemain de la vie.

Non, c'est risquer trop gros jeu que d'imprimer cette pression minuscule du doigt sur la

tige d'acier luisante et fine. N'importe, René a peur de lui-même : il enlève du barillet les six balles et les lance sur un toit voisin.

Il continuera donc de vivre, mais où ? mais comment ? Il épuise toutes les solutions et finit par s'arrêter à la plus coupable, celle qui flatte son amour. A quoi bon retourner chez ses parents pour les déshonorer peut-être par le scandale d'une arrestation au milieu d'eux ? Puisque l'heure est venue de se décider virilement, il partira pour Londres demain.

De là, il expliquera tout à sa mère et annoncera à M^{lle} Cardénio sa résolution de l'accompagner aux Etats-Unis.

René ressent une sorte de joie horrible à commencer tout de suite ses préparatifs. Une décision prise, si funeste soit-elle, vaut mieux que d'éternelles incertitudes. Puis, sa révolte contre la prétendue injustice de sa destinée éveille en son cœur une énergie factice. Il cherche à s'étourdir lui-même, en se répétant que, vaincu par la fatalité, il serait bien bon de se contraindre. Qu'on ne vienne plus lui parler des souvenirs d'enfance, ni de l'avenir qu'il compromet, ni du Devoir ! Tout cela, ce sont les paradis dépassés ; le sort une fois nous en chasse : on ne les retrouvera jamais. Est-ce

sa faute si des poursuites imméritées l'obligent à s'exiler loin des siens ? Il faut à la Société un coupable : il paierait pour Cardénio, c'est bien cela ! Qu'il s'avise d'immoler son amour à des devoirs de famille, une cellule de Mazas récompenserait son sacrifice !

Non, ce serait trop stupide tout de même de se faire pincer pour un autre. Il devrait, lui aussi, avoir passé déjà la frontière.

Dès demain, s'il n'est pas trop tard, il franchira la Manche. Et dans quinze jours, il la touchera enfin, cette terre d'Amérique qui, à travers le prisme de son amour, lui semble maintenant une patrie bienheureuse.

Fièvreusement, il froisse les pages d'un *Indicateur*, cherchant les trains du matin pour Dieppe et Calais. Puis, l'heure du départ arrêtée, il se remet en hâte aux préparatifs d'un exil sans retour.

Ses chevalets, ses toiles, les gravures et les pochades accrochées au mur, de tout cela il fait un paquet qu'il ira vendre tout à l'heure au brocanteur du coin, pour quelques louis ; René n'en est pas à dédaigner quelques louis. De la somme arrachée jadis à sa famille, trois mille francs lui restent à peine. Qu'importe ? il vivra là-bas comme il pourra, peintre de

boutiques et de persiennes s'il le faut ; le principal est de vivre auprès de M^{lle} Cardénio.

Peut-être, après tant de sacrifices, lui saura-t-elle enfin gré de son amour ?

De ses tableaux, il n'en réserve que deux, le portrait d'Eva, qu'il intitulait *Dominatrice*, et un paysage, *les Primevères*, où un groupe de ces fleurs varie ses nuances rouges et jaunes, au premier plan d'une allée de forêt. Elles évoquent le souvenir d'Henriette ; ils venaient ensemble les cueillir, à chaque retour d'avril, au même endroit. Sa grande toile inachevée, *la Fin de tout*, ira chez le brocanteur avec les autres. Grâce à Dieu, René n'a perdu l'idée inspiratrice, depuis que le réveil de ses croyances a dissipé l'horreur du néant.

Une mélancolie cependant lui vient à considérer pour la dernière fois cette large composition qui devait figurer au Salon prochain et révéler l'artiste au public. Comme toutes ces belles chimères d'avenir s'en sont allées, depuis l'invasion d'Eva dans sa vie !

Désormais, une autre existence va s'ouvrir ; que sera-t-elle ? Le jeune homme y rêve, allongé maintenant sur son canapé, une cigarette aux doigts, devant ses malles fermées et les murs nus de son atelier. Le mirage des con-

La gendarmerie et la cavalerie durent charger plusieurs fois pour disperser les attroupe-ments. Aucune arrestation. Aucun blessé. Chômage complet dans tout le bassin houiller.

UN POST-SCRIPTUM A L'AFFAIRE DE BESSÈGES
Le percepteur Blayn n'en a pas fini avec la justice.

Après avoir été condamné par la Cour d'assises du Gard en raison des détournements commis sur les fonds de la loterie de Bessèges, il est maintenant déféré au tribunal correctionnel d'Alais pour des abus de confiance d'un autre ordre.

Voilà l'homme auquel les magistrats de la Cour de Nîmes ont cru devoir appliquer la loi Bérenger ! Non content de mettre dans sa poche l'argent de malheureux ouvriers, l'ex-percepteur de Bessèges est inculpé d'actes d'indélicatesse antérieurs à l'affaire de la loterie.

Les juges du tribunal d'Alais vont-ils le faire bénéficier à leur tour de la loi de cet excellent M. Bérenger, dont les conseillers de Nîmes viennent de faire une application si singulière, pour ne pas dire plus ?

VIOL PRÉFECTORAL

Extrait de l'*Avenir de la Sarthe*, feuille républicaine qui, dans son numéro du 17 novembre, publie un récent discours du préfet de ce département :

« Ma tâche dans la Sarthe est lourde, mais je me suis attaché à ce département comme l'on s'attache à une femme, en raison même des résistances que l'on rencontre ».

Ce n'est pas Lutaud, mais Antony que devrait s'appeler ce fonctionnaire romantique.

Il faut vivre sous le régime actuel pour entendre un préfet commenter en style administratif le fameux : « Elle me résistait, je l'ai assassinée ».

Mœurs singulières, et singulier préfet.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 23 novembre 1891.

La fin de la Bourse se ressent des mauvaises nouvelles du marché de Berlin à la veille de commencer sa liquidation qui paraît devoir être très laborieuse.

La réaction commence par la baisse de l'Italien qui cote 86.80 après 87.25. Les rentes françaises sont entraînées, on fait valoir le ralentissement des versements aux Caisse d'épargne, les retraites pour la période du 11 au 20 novembre dépassant les versements de près de 9 millions. L'ancien 3 0/0 cote 94.52 après 94.65; le nouveau 93.52 et le 4 1/2 104.40.

Les Fonds Russes éprouvent un recul assez marqué; les vendeurs de Russe Nouveau tentent un effort désespéré en présence d'un déport d'un franc 50 centimes indiquant que le titre à livrer leur fait absolument défaut. L'Extérieur est très ferme à 64 sur la solution de la crise ministérielle. Le 3 0/0 Portugais se maintient à 31 1/2.

Les sociétés de crédit éprouvent un recul insignifiant sur leurs plus hauts cours de sa-

trées lointaines, l'ensorcelante vision d'Eva, rallument en son cœur l'ivresse de vivre. Il oublie ses remords et presque jusqu'au charme du souvenir d'Henriette; la maison des Sables-d'Olonne, les horizons de son enfance, l'intimité douce d'autrefois, et ensuite ses ambitions d'artiste, ses quatre années de Paris, tout cela c'est le passé irrémédiablement révolu. Quelque chose de plus neuf et de plus vaste commencera demain, et il se grise de ces mots prestigieux répétés à mi-voix : l'Atlantique ! le Nouveau-Monde !

Soudain, René tressaille au tintement de sa sonnette, cette sonnette grêle et lugubre des appartements de garçons. Il se lève pour ouvrir et reconnaît Maurice Clavier.

XVII

— Tiens, fit le journaliste, vous déménagez ?

— Oui, je pars, répondit René embarrassé.

Tout bas, il envoyait son ami au diable et regretta d'avoir dit au concierge de le laisser monter : sa décision de partir avec Eva était irrévocable, et jamais certes il n'oserait l'avouer à Maurice.

— Vous retournez aux Sables ? reprit celui-ci. — Eh ! bien, mon cher, vous avez raison.

medi. La Banque de Paris reste à 677; le Crédit Foncier à 1,195; le Crédit Lyonnais à 765; le Crédit Mobilier à 212. La Société Générale s'est maintenue à 472.50 et le Comptoir d'Es-compte qui fait figurer à son dernier bilan une somme de deux millions pour indemniser les porteurs de don Miguel, ne se relève guère, malgré cet acte de générosité préventive.

Les actions du Crédit Foncier de Tunisie sont bien tenues à 410.

L'action Immeubles de France cote 468.75.

L'obligation Porto-Rico remonte à 190 fr. Le tirage de 139 obligations remboursables à 500 francs aura lieu à Madrid le 1^{er} décembre.

Les Chemins Economiques cotent 394 fr.

VOIR A LA 4^e PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

La Conférence du « Sou quotidien »

La conférence annoncée par un journal de Saumur et par de nombreuses affiches placardées sur tous les murs de la ville, n'a pas obtenu le succès qu'ON attendait. Peu d'auditeurs, disséminés un peu partout et qui n'ont pas montré un enthousiasme transcendant. — Cela tient, assurément, à ce que nous ne sommes pas encore à point en France pour comprendre les questions économiques et les combinaisons de l'épargne.

M. le docteur Bontemps a présenté avec esprit et en excellents termes M. le conférencier Le Glandais, ancien officier de marine, fils de l'ancien maire de Brest, et que des épreuves nombreuses ont conduit à s'occuper des intérêts des malheureux et des déshérités.

Le conférencier nous apprend qu'il a bien voulu quitter Paris et ses occupations dans l'Administration du *Sou quotidien*, pour venir réchauffer, par sa parole, le groupe saumurois, qui contient déjà pas mal d'adhérents à cette Société d'Épargne. Il occupe, en définitive, le poste de *Président du Conseil* du « Sou quotidien ». Quoique jeune encore, il a vieilli très vite au milieu des tribulations de son existence, et ses cheveux ont blanchi avant l'âge, comme ceux de M. de Freycinet.

Tout cela est assurément très intéressant; mais nous aurions voulu que le conférencier, au lieu de se borner à lire quelques articles assez insignifiants des statuts du « Sou quotidien », nous expliquât, plus à fond, le jeu et le fonctionnement de cette nouvelle organisation de *Société mutuelle*. — Il est fort bien de dire que les Administrateurs du « Sou quotidien » sont très honnêtes; et ils sont quatre, se contrôlant, lisant la correspondance tour à tour, alternant leur service, déposant les fonds à la Caisse d'épargne, puis ensuite à la Banque de France, lorsque, par suite de la marche en avant de la « Boule de neige », les fonds deviennent

assez importants pour être transformés en valeurs de *tout repos* et de *bon père de famille*.

— Elles sont rares aujourd'hui les valeurs qui ont ces brillantes qualités. — Mais n'insistons pas !

Le conférencier a cru nécessaire — et il a eu raison — d'expliquer à son auditoire les précautions qui sont prises — et qui nous semblent perfectibles — pour que le « Sou quotidien » ne donne pas un jour une seconde édition des *Scandales de Bessèges*. — Pourquoi les juges qui ont fait bénéficier de la loi Bérenger les administrateurs républicains de cette Loterie, créée pour les pauvres et malheureux mineurs de Bessèges, n'étaient-ils pas là pour l'entendre !

Tout cela est fort bien; mais là n'était pas la question. — Donner un sou quotidien n'est rien, même avant un banquet à 3 fr. 75 par tête — prélevés tout d'abord sur l'épargne du ménage; — mais il s'agissait de savoir comment, avec le sacrifice journalier d'un sou, on peut arriver à assurer un soutien pour la vieillesse à l'aide d'une pension de retraite, surtout si le veuf ou la veuve peuvent reprendre la suite du compte du conjoint décédé. — La philanthropie est une belle chose, surtout quand on sait bien en jouer; les associations sont toujours admirables quand elles ne sont pas dirigées contre le bien; mais les tables de mortalité, les statistiques, la comptabilité, ou mieux les questions d'intérêt, d'argent, sont bien autrement sérieuses. En effet, quand il s'agit de promettre des pensions de retraite bien établies à ceux qui ne demandent pas autre chose, et qui s'inquiètent très peu (en pareille étude) des bienfaits très discutables que la République a répandus sur la classe ouvrière, il faut préciser avec soin. Promettre et tenir sont deux.

Nous aurions voulu que le conférencier chiffrât très correctement ce que seront tous ces « Sou quotidien », après quinze ans de sociétariat, lorsqu'ils sortiront des caisses de la Banque de France. Que sera la Banque elle-même, par ce temps de révolution ?

Ces explications étaient attendues par l'auditoire, avec bien plus d'impatience que le panegyrique des grands hommes et des grands principes de 1789, fait par le conférencier, républicain convaincu — mais financier discutable. Additionner les grands hommes de 1789, qui n'épargnaient guère les têtes de leurs concitoyens, ceux de 1848 et surtout les révolutionnaires de 1870 qui ont brûlé Paris devant le Prussien, est une opération d'arithmétique qui n'a, en aucune façon, intéressé les gens sérieux qui venaient à cette conférence pour s'occuper d'économie politique et de question d'assurances ! Ne réveillez donc pas les financiers de la grande Révolution, ils vous paieraient en assignats; ce qui ne satisferait pas — assurément — les adhérents au « Sou quotidien » ! Si les

prétendus Géants de 1789, les rêveurs de 1848, les sinistres farceurs de 1870, étaient restés chez eux et à leurs chères études, et n'avaient pas bouleversé notre malheureux pays afin d'accrocher la timbale, et afin d'avoir « l'assiette au beurre », la France ne serait pas endettée de 31 milliards. Nous aurions moins d'impôts à payer, et l'ouvrier n'ayant pas 45 francs, et le reste ! à donner à l'Etat, ne se ferait pas tirer l'oreille pour les porter au « Sou quotidien ».

Il est toujours imprudent, dans des questions d'économie politique et de prévoyance, de jouer la *Marseillaise*; nous croyons que les deux délégués qui, à la porte du théâtre, avaient mission de recueillir des adhésions, ont dû s'en apercevoir.

Saumur, le 23 novembre 1891.

Monsieur le Rédacteur,

Sur la répartition des fonds de l'Exposition, je lis chaque jour, dans les organes de la presse locale, des articles signés :

Un membre de la Commission de répartition,

Un membre de la Commission,

Un membre du Comité, etc.,

qui tous donnent leur appréciation. Il me semble, sauf le respect que je dois à MM. les membres de l'une ou l'autre commission, qu'aucun d'eux n'a posé la question sur son véritable terrain. Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, d'opiner à mon tour, quoique simple citoyen.

Un point, un seul, et c'est le principal, a été oublié par MM. les membres et le voici :

La Commission n'avait pas le droit de disposer des 20,000 fr. sortis volontairement pour 10,000 francs de la poche des Saumurois, par voie de souscription publique, et involontairement pour 10 autres mille francs par décision de la municipalité, lesquels finalement seront payés par tous les contribuables.

Je dis que la Commission n'avait pas le droit et je donne ma raison.

Les vingt mille francs ainsi recueillis n'ont été versés, tant par les souscripteurs que par l'Administration municipale, que parce que tout le monde, y compris les commissaires, pensait que l'Exposition se solderait en déficit.

Si l'on avait pu supposer que les promoteurs de l'entreprise n'eussent pas eu besoin de cette somme, il ne se serait trouvé ni quêteurs, ni souscripteurs, et la Ville n'aurait rien donné du tout.

Qui contestera cela ?

Dans ces conditions, la Commission était-elle fondée à comprendre dans le chiffre des bénéfices nets de l'entreprise cette somme de 20,000 fr. et a-t-elle eu raison d'en disposer, sans même consulter, non pas les souscripteurs, c'était impossible, mais leurs représentants naturels : le Conseil municipal et M. le Maire de Saumur ?

Le peintre, en guise de réponse, invita son ami à s'asseoir. Maurice prit place sur le canapé, déposa son chapeau à côté de lui, ôta ses gants et, tirant un étui à cigares, offrit à René un havane et en alluma un autre.

— Je vous les recommande, ajouta-t-il; je les ai rapportés de Belgique l'autre jour.

— Alors, c'est vrai, ce que racontaient les journaux au sujet d'une affaire...

— Il y a du vrai et du faux. Il est bien certain par exemple que je n'ai pas été tué par mon adversaire ! C'est moi qui l'ai touché, légèrement, Dieu merci. Du reste cette aventure est venue fort à propos pour faire réussir la petite mystification que vous savez, et dont je vous fais toutes mes excuses. Mais rassurez-vous, tout va s'arranger.

— Vraiment ? Ainsi je n'ai rien à craindre pour cette nuit ?

— Ni cette nuit, ni les autres. Ah ! je puis dire que depuis deux jours j'ai remué ciel et terre pour vous tirer de ce mauvais pas...

— Je ne sais comment vous exprimer...

— N'exprimez rien. C'était la moindre des choses, puisque je vous avais sottement promis. Donc, voici où nous en sommes : le dossier, retenu par le Parquet, vient d'être

transmis au juge d'instruction. C'est M. Bonain qui en est chargé. Or, voici une lettre d'un de mes amis, pour ce magistrat qu'il connaît intimement. Nous irons le trouver demain, vous et moi, et lui expliquer que vous n'êtes pas coupable le moins du monde. Nous obtiendrons sans doute une ordonnance de non-lieu; Cardénio parti, l'affaire ne peut avoir de suites sérieuses. En tous cas, s'il y a un mandat d'arrêt contre vous, nous demanderons la main-levée. Ainsi, venez me prendre demain à trois heures pour aller ensemble au Palais.

René décontenancé accepte avec une tiédeur qui étonne vivement le journaliste. Changeant de sujet, celui-ci l'interroge sur le motif qui hâte son retour en Vendée.

— De mauvaises nouvelles reçues de chez moi; d'ailleurs, tenez, vous pouvez lire.

Pour s'éviter des réponses embarrassantes et gagner quelques minutes, le peintre tend à Maurice la lettre de sa mère.

Maurice parcourt rapidement les deux premières pages, puis s'arrête, jugeant sans doute le reste trop confidentiel.

— Ainsi, dit-il, je vois que M^{me} votre mère vous rappelait déjà auparavant. Dans la situation où se trouve votre famille, comment

n'avez-vous pas quitté Paris ? J'entends avant les poursuites.

— Mais, je ne sais... L'Agence, d'abord, qui m'obligeait à rester ici.

— Dites donc votre amour pour M^{lle} Cardénio ! Entre nous, savez-vous, mon cher, que vous êtes un fier égoïste.

— Comment ? Mais, vous convendez vous-même que je suis amoureux.

— Et depuis quand l'amour est-il autre chose qu'une forme, — oh ! la plus enveloppée, mais la plus intense aussi — de l'égoïsme ? Tenez, un exemple : avouez que vous préféreriez savoir Eva malheureuse que de vous voir séparé d'elle. Dans le premier cas, elle souffre; dans le second, c'est vous; et vous choisissez le premier cas.

— Il y a là du vrai, c'est possible, mais vous exagérez.

— Et en ce qui concerne vos parents, est-ce que j'exagère ? Voyons, n'auriez-vous pas dû immédiatement tout quitter pour retourner auprès d'eux, lorsqu'ils vous rappelaient. Enfin, j'ai tort de vous faire ces reproches, puisque vous êtes devenu raisonnable.

(A suivre.)

Non, messieurs les commissaires, vous avez fait fausse route, et puisque c'est ainsi, cessez vos polémiques irritantes et pardonnez-vous mutuellement. Votre faute est égale.

Voulez-vous un bon conseil qui ramènera la concorde et la paix entre vous et terminera d'un seul coup vos querelles qui ne nous amusent guère ?

Dites! Le voulez-vous ?

Eh bien! rendez l'argent!

Telle est l'opinion de beaucoup de gens que vous exprime simplement

UN SIMPLE CITOYEN.

SALLE DE SPECTACLE

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR

Premier Concert d'hiver

Donné, au Théâtre, dimanche 29 novembre, à 8 heures du soir, avec le concours de M^{me} BELLONY, soprano du théâtre de Montecarlo, MM. WEBER, violoncelliste solo de l'Association artistique d'Angers, MORABIÈS, chanteur comique.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés dans cette soirée :

Première partie

1^o Les Mousquetaires de la Reine, fantaisie d'Halévy : Musique Municipale.

2^o Air des Noces de Figaro (Mozart), chanté par M^{me} Bellony.

3^o Fantaisie sur Martha (Flotow), pour violoncelle : M. Weber.

4^o Nos bons commerçants ou Faut jamais contrarier le client : M. Morabiès.

5^o Adagio religioso de Servais, pour violoncelle : M. Weber.

6^o Adieu de l'hôtesse arabe (Bizet) : M^{me} Bellony.

7^o Tout à la Russe : M. Morabiès.

Deuxième partie

1^o Le Pré aux Clercs, d'Hérold : Musique Municipale.

2^o Tarentelle de Goltermann; B Largo de Bach : M. Weber.

3^o Alléluia du Cid, de Massenet : M^{me} Bellony.

4^o Le Nouveau Calendrier, chansonnette comique : M. Morabiès.

5^o Nuages de dentelles, valse de J. Klein : Musique Municipale.

Le chef de musique,
V. MEYER.

Piano de la maison Pillet

Prix pour les souscripteurs qui voudraient retenir les places à l'avance : Loges de Balcon complètes, 2 fr.; Baignoires, 1 fr.; Premières Loges, 1 fr.; toutes places seules, 50 centimes.

Prix des places pour les non-souscripteurs : Loges de Balcon complètes, 5 fr.; Baignoires, 4 fr.; Premières Loges, 4 fr.; Fauteuils d'orchestre et de balcon, 1 fr. 50; toutes les autres places, 1 fr.

Pour la location, s'adresser chez M. Courant.

UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Résultats du Concours clos le 22 novembre 1891 :

1^o Concours public.

Fusil Gras, à 200 mètres; cible fixe.—Prix, une médaille offerte par le Ministre : M. Doussain.

Fusil Gras, à 200 mètres; cible à volonté.

1^o Prix, deux terres cuites : M. Doussain;

2^o Prix, un vide-poche : M. Bonneau.

2^o Concours mensuel.

Fusil Gras, à 200 mètres : médaille, M. Doussain.

Revolver, à 30 mètres : médaille, M. Bonneau.

Le Directeur du Tir, G. DOUSSAIN.

La semaine dernière, le tribunal de Saumur a condamné à dix mois de prison la femme Beaumont, du canton de Gennes, qui avait fait brûler, dans un four, le cadavre de son enfant nouveau-né.

On avait constaté que la prévenue avait mis au monde un enfant mort.

Elle a donc été poursuivie seulement pour suppression d'enfant.

L'INFLUENZA

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Notre intention n'est pas d'effrayer nos lecteurs en leur signalant les ravages de l'influenza. Nous voulons seulement les engager à prendre des précautions. Beaucoup de personnes atteintes par l'épidémie ne se prému-nissent point contre le froid et les brusques changements de température. Aussi elles payent souvent cher cette imprudence. Une fluxion de poitrine se déclare suivie d'une congestion pulmonaire et le malade est emporté.

» Il faut bien le reconnaître, l'influenza, dont on se moquait tant lors de sa première apparition, devient redoutable.

» Cet automne, elle fait beaucoup plus de victimes que l'hiver dernier.

» Ainsi, samedi, les journaux enregistraient 20 décès à Angers. Jamais ce chiffre n'avait été atteint en un seul jour pendant les mois de décembre 1890, de janvier et de février 1891. A cette époque, où le mal sévissait dans toute sa violence, on comptait environ 15 morts en 24 heures; une fois seulement on en avait relevé 17.

» Si notre ville est soumise à une rude épreuve, les autres communes de Maine-et-Loire sont également fort éprouvées. Le fléau sévit dans toute l'étendue de notre département.

» Nous avons déjà signalé ses ravages dans plusieurs localités de l'arrondissement de Cholet; ailleurs, le mal frappe avec la même rigueur.

» A Chalonnes, on a constaté 40 décès depuis le 1^{er} novembre. Vendredi dernier, il y avait 6 morts dans la commune; une seule maison en renfermait trois.

» La Possonnière, Montjean, tous les bords de la Loire sont particulièrement atteints.

» A Saint-Germain-des-Prés, un mariage devait avoir lieu, le lundi 16 novembre. La cérémonie a été remise à une date ultérieure par suite de 4 décès survenus dans les familles des fiancés. En peu de jours, la jeune fille avait vu mourir son père et sa mère, le jeune homme son père et son frère.

» A Angrie, canton de Candé, on a enregistré 7 décès en trois jours.

» A Vern, canton du Lion-d'Angers, dix personnes sont mortes en une semaine.

» Tous ces décès ne sont pas imputables à l'influenza; mais il faut reconnaître que l'épidémie en cause la majeure partie.

ANGERS. — Triple tentative de vol. — Dans la nuit de vendredi à samedi, les voleurs ont tenté de mettre au pillage plusieurs magasins du quartier des Luisettes.

Vers une heure du matin, ils ont essayé de pénétrer dans le magasin de MM. Nau, Jallot et C^o, quincailliers, rue Thiers, en forçant un volet. Mais ils ont été dérangés dans leur besogne et se sont enfuis.

Ils se sont ensuite adressés au magasin de M. Foucher, droguiste, rue des Luisettes. Mais un chien qui s'y trouvait renfermé s'est mis à aboyer, et ils ont été obligés d'aller tenter la fortune ailleurs.

Les voleurs ont forcé la serrure de la porte du magasin de MM. Fèvre et Canit, droguistes, rue des Luisettes, à l'aide de ciseaux à froid. Avec de violentes pesées, ils ont fait plier deux targettes et sont entrés.

Pour arriver à la caisse, ils ont dû également faire sauter la serrure de la porte du bureau.

Ils ont ouvert un tiroir dans lequel se trouvait la clef du tiroir où sont déposés les recettes de la journée. Ils n'ont rien trouvé. L'argent reçu vendredi avait, comme cela se fait tous les soirs, été déposé dans le coffre-fort.

Les voleurs ont oublié d'aller visiter le tiroir, appelé petite caisse, qui n'était pas fermé à clef et qui contenait une vingtaine de francs.

Le bruit fait par les voleurs a été entendu de la bonne de M. Canit, qui demeure au-dessus du magasin et qui a ouvert sa fenêtre. Ils ont déguerpi aussitôt, absolument bredouilles.

Il est vrai de dire qu'ils étaient vraiment grands seigneurs, car ils ont dédaigné pour une vingtaine de francs de timbres-poste.

On se rappelle qu'il y a trois ans juste à cette époque, MM. Faivre et Canit, et M. Fouché ont été victimes de vols assez importants. Chez M. Fouché, ils avaient dérobé le coffre-fort, et chez M. Canit ils avaient pris une cinquantaine de francs.

N'aurions-nous pas affaire à la même bande ?
(Petit Courrier.)

La Fête de sainte Cécile. — La Sainte-Cécile a été fêtée dimanche par plusieurs Sociétés de la ville d'Angers.

Une grand-messe en musique a été chantée à Saint-Serge par Angers-Fanfare, à la Madeleine par la fanfare du IV^e arrondissement, et à la Trinité par la fanfare de la Douvre.

Pendant la journée, les trois Sociétés ont exécuté divers morceaux sur les places de leurs quartiers.

Le soir, chacune s'est réunie dans un banquet.

La journée a été complète et bien réussie. Au tour de la Société de Sainte-Cécile dimanche prochain.

L'AFFAIRE GENNEVRAVE

On assure que M. Gennevraye père, mandé par dépêche de sa belle-fille, est arrivé dimanche se mettre à sa disposition, et apporter à la défense de son fils le secours de sa science juridique. M. Gennevraye père qui, nous l'avons dit, est un ancien conseiller de la cour d'Angers, a vu, dès avant-hier, M. Paul Chain, avoué près le tribunal civil de la Seine, chargé des intérêts de M. Gennevraye, et s'est occupé, en outre, du choix d'un défenseur, au cas où une ordonnance de non-lieu ne serait pas rendue immédiatement après l'instruction, comme il l'espère.

Nous recevons encore cette lettre :

« Monsieur le Rédacteur,

» Je ne comprends pas le rôle inattendu que, au bout de dix jours, M. Langlois vient jouer dans le différend existant entre M. Lépine et moi. Je n'ai pas affaire à M. Langlois et, ne devinant pas quel intérêt le pousse à se substituer à M. Lépine, je m'abstiens de lui répondre.

» Agréez, Monsieur, etc.

» E. BRARD ».

L'ouverture de la Saison est un événement. Tout le monde se décide à quitter les vêtements légers pour se couvrir chaudement.

Chez CRÉMIEUX, le tailleur moderne, on trouve, comme assortiment, tout ce qui se portera à Paris; c'est dire que les plus difficiles trouveront un grand choix.

Cette Maison, nouvellement installée à Saumur, a déjà acquis une réputation sans précédent. Il faut voir ses costumes complets sur mesure à 35 francs.

La vogue est tellement accentuée que cette Maison demande à employer les ouvriers tailleurs de Saumur qui manquent d'ouvrage; ils n'auront qu'à se présenter, 27, rue d'Orléans, et un travail assuré leur est certain.

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat.
Méfiez-vous des contrefaçons!

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Mardi 24 novembre, représentation populaire. Moitié prix à toutes les places.
Faust, opéra en 5 actes et 12 tableaux.

LE VIN AROUD

au QUINA, au FER & à la VIANDE
est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.
Chez FERRÉ, ph^m, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^m

OUTILLAGE POUR AMATEURS

et INDUSTRIELS
Fournitures pour le Découpage
BARRIÈRE de TOURS et SCIÈS-MÉCANIQUES
OUTILS de TOUTES SORTES - BOITES d'OUTILS
TIERSOT, 24, rue des Gravilliers, 16, Paris
NOS CONCOURS 1890
Le Tarif-Album (150 pages, 100 grav.) franco contre 0.65.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

Parmi les produits d'élite adoptés par le public élégant, nous devons citer en première ligne "LA DIAPHANE". D'une composition toute spéciale, cette poudre de riz donne discrètement au teint une fraîcheur et une pureté éclatantes et exerce sur la peau une action absolument hygiénique. M^{me} Sarah Bernhardt a consacré ce remarquable produit en lui accordant son éminent patronage.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE
Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

Demandez à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

L'INFLUENZA A SAUMUR

Une nouvelle terrible nous arrive! L'influenza qui, il y a huit jours seulement, sévissait en Allemagne, à Berlin, et notamment dans la province de Posen, avec la plus grande violence, l'influenza a gagné la France et semble vouloir, comme il y a quelques années, s'étendre sur l'Europe entière! Les dernières nouvelles sont terrifiantes; en trois jours, l'influenza a gagné dix départements. Signalée le 18 novembre à Bordeaux, elle s'est, en 48 heures, étendue aux départements du Lot, Lot-et-Garonne, Charente, Charente-Inférieure, Loire-Inférieure, Haute-Vienne et l'Ille-et-Vilaine, sévissant aussi bien dans les campagnes que dans les villes, telles que : La Rochelle, Agen, Châteaubriand, Rennes, Angoulême, Limoges, Nantes, etc. Dans cette dernière ville, la mortalité a presque doublé; à Angoulême, il n'est pas de maisons où l'on ne compte au moins un malade.

Si l'on n'y prend garde, d'ici quelques jours, l'influenza aura gagné toute la France, faisant des centaines de mille de victimes comme il y a deux ans.

Signe caractéristique, presque partout l'épidémie affecte la forme bronchique la plus dangereuse. Il s'agit donc avant tout de se préserver les bronches des brouillards, du froid et de l'air humide extérieur, car un rhume, une simple toux suffisent à déterminer l'influenza. Les moyens pratiques et hygiéniques à employer, tout le monde les connaît : se tenir chaudement, et ne faire aucun excès, puis, toutes les fois que l'on sort, sucer tout simplement une pastille Géraudel, dont les vapeurs balsamiques du goudron réduit à l'état de buée par la chaleur buccale se mélangeant à la salive, viennent tapisser pour ainsi dire les muqueuses de la gorge et pénétrant ensuite jusqu'aux bronches et aux poumons les mettent à l'abri de tous les inconvénients de l'air extérieur. Cette préservation du rhume supprime également les bronchites, laryngites et l'influenza qui en est la conséquence.

Si ces précautions étaient négligées, qu'une toux, un rhume se soient déclarés, l'effet en sera atténué en suçant régulièrement des pastilles Géraudel; elles calment et arrêtent instantanément la toux la plus violente.

En terminant, un conseil : Lors de la dernière épidémie, l'affolement fut tel que les pharmaciens manquèrent de pastilles Géraudel. N'attendez donc pas jusque-là pour vous précautionner d'un étui du prix de 1 fr. 50 et, dans le cas où votre pharmacien n'en aurait déjà plus, adressez-vous aussitôt à l'inventeur, M. Géraudel, à Sainte-Ménehould (Marne) qui sur votre demande vous adressera gratis et franco 6 pastilles échantillon à titre d'essai.

Et maintenant que vous voilà averti, cher lecteur, que Dieu et Géraudel vous préservent de l'influenza.

Docteur SEIGOR.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

TAILLEUR **MAISON CRÉMIEUX** TAILLEUR
BREVETÉ BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

EXPOSITION et GRANDE MISE EN VENTE des Nouveautés de la Saison
pour Costumes Complètes, Pardessus et Pantalons

VÊTEMENT COMPLET à 35 FR. sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION

Le SAMEDI 28 Novembre 1891, à midi,
En l'étude et par le ministère
de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

Diverses Créances

Considérées comme irrécouvrables,

Dépendant de la faillite de M.
FRANÇOIS AUDOUIN, ancien Es-
compteur à Nueil-sous-Passav-
ant.

Ces Créances, s'élevant à 80,000
francs, seront vendues sur la mise
à prix de 500 fr.

S'adresser, pour prendre com-
munication des dossiers, à M^e LE
BARON, notaire à Saumur.

Étude de M^e ANDRÉ MULLON, huis-
sier à Saumur, rue Dacier, 28.

Vente Mobilière

Aux enchères publiques
PAR SUITE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

Le dimanche 29 novembre 1891,
à une heure de l'après-midi, à
Saint-Hilaire-Saint-Florent, il sera
procédé, par le ministère de M^e
MULLON, huissier à Saumur, à la
vente aux enchères publiques des
meubles, objets mobiliers, mar-
chandises et outils de serrurerie
dépendant de la liquidation judi-
ciaire du sieur ALLOYER-GOIZET,
serrurier à Saint-Hilaire-Saint-Flo-
rent.

Il sera vendu :

Bois de lits, chaises, tables, ar-
moires, literie, draps, serviettes,
nappes, batterie de cuisine ;
Outillage complet de serrurier
(soufflet, marteaux, enclume) ;
Machines à percer, tour cylin-
drique et étaux ;
Marchandises, barres d'acier, fer
laminé.
Au comptant, plus 10 0/0 appli-
cables aux frais.

Pour insertion.

On demande un JEUNE HOMME de
16 à 18 ans.
S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE MÉNAGE, sans enfant,
désire place, le mari comme
cocher ou culture, la femme cui-
sinière. Bons certificats.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Deux Chiens courants
griffons vendéens

APPARTEMENTS à louer, pied de terre,
63, quai de Limoges.

GUERISON
Certaine et Radicale
de toutes les
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ,
PSORIASIS, PRURIGO, VEIGNE,
HERPES, LUPUS, etc.
MÊME DES
PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange au-
cunement du travail, il est à la
portée des petites bourses, et, dès le deuxième
jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste
Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires
à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Corresp."

FABRIQUE DE CLOTURES ET TREILLAGES
EN TOUS GENRES

TOUCHET FRÈRES

Rue du Quinconce, n° 2 bis, et rue Prébaudelle, 14 (près le Mail)
ANGERS

PRIX DES CLÔTURES, SYSTÈME MÉCANIQUE TYPE DE CHEMIN DE FER

En Lattes de Châtaignier, relié avec fil de fer n° 12 recuit ou galvanisé
Pour Prairies, Parcs et Jardins

Hauteur	Ecartement	Rang fil	Prix	En rouleaux
1 ^m »	7 à 8	3	0 40	Le mètre courant
1 ^m 10	7 à 8	3	0 45	—
1 ^m 10	7 à 8	4	0 50	—
1 ^m 30	7 à 8	4	0 60	—

Rapproché pour Volailles

1 ^m »	4 à 5	3	0 45	—
1 ^m 10	4 à 5	3	0 55	—
1 ^m 10	4 à 5	4	0 60	—
1 ^m 30	4 à 5	4	0 75	—

Rendu FRANCO de port en gare de Saumur pour les livraisons
au-dessus de 30 fr.

Nous fabriquons sur Commande de la Clôture de toute hauteur et de l'écarte-
ment que l'on désire; la pose se traite de gré à gré selon la quantité et la nature
du terrain.

Pieux pour maintenir la Clôture (ronds et vernis) de 1^m50 de hauteur, 20 et
25 fr. le cent; de 1^m70 de hauteur, 25 et 30 fr. le cent. Barrières pour
champs et jardins, depuis 2 fr.

Treillages en bois Châtaignier paré

Pour Clôtures élégantes et fantaisies, décorations intérieures et extérieures de
serre et d'habitation, entourage de bassin, bordure de jardin, serré, depuis 0 fr. 75
le mètre. — Tonnelles en tous genres, de toutes dimensions, depuis 30 francs,
peintes. Grande spécialité de Treillages pour espalier, en bois de châtaignier paré
carré long, depuis 0 f. 80 le mètre carré peint. Losanges depuis 1 f. 75 peints.

Clôtures pointées sur traverses, tuteurs de rosiers,
paillasons pour serres et volières.

Envoi franco sur demande du catalogue avec tous les différents prix et dessins.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Capisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 28

IMBERT ET FILS

Fromages Extra	Saucissons de Lyon, d'Arles, de Lorraine
Camembert (double-crème) 0.60	Choucroute de Strasbourg, 1/2 k. 0.20
Brie (véritable) 1/2 kil. 1.40	Poitrine fumée 1.60
Gruyère extra 0.90	Jambon désossé, roulé 1.60
Emmenthal 1.20	Saucisses fumées de
Port salut 1.50	Strasbourg 0.15
Roquefort 1.60	Patés de Foie gras truffés
Chester 1.90	de Strasbourg et de Ruffec
Hollande 1.20	la terrine 1.75, 2.75, 3.75, 5 et 8 fr.

PATÉS TRUFFÉS, ALOUETTES, BÉCASSES, GRIVES, PERDREAUX ET LIÈVRES
la terrine 2.75 et 5 fr.

Baisse de Prix sur les Cafés, Grillé bonne qualité 2.50 le 1/2 kil.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 NOVEMBRE

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	Obligations du CREDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)
3 0/0 94 75	Banque de France 457 1/2	Orléans 1475	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400 389	Compagnie parisienne du Gaz 358
3 0/0 1894 92 40	Banque d'Escompte 402 50	Ouest 1023 75	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500 472	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 24 25
3 0/0 amortissable 95 65	Comptoir national d'Escompte 520	Compagnie parisienne du Gaz 1395	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 470	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000 24 25
4 1/2 1883 104 10	Crédit Foncier 425	Transatlantique 565	— fonc. 1880 3 0/0 r. à 500 463	— 6 0/0 2 ^e série 90
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)	Crédit Industriel et Commercial 575	Canal de Panama 28 75	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500 418	— obligations à lots 602
Oblig. 1855-60 3 0/0 524 25	Crédit Lyonnais 770	Suez 2675	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 418	Suez 5 0/0 remboursable à 500 —
— 1865 4 0/0 415	Crédit Mobilier 215	VALEURS ÉTRANGÈRES	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500 467	FONDS ÉTRANGERS
— 1869 3 0/0 408	Dépôts et Comptes courants 472 50	Autrichien 4 0/0 or 92 10	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	Emprunt russe 1862 5 0/0 91 75
— 1871 3 0/0 520	Société Générale 880	Detle d'Égypte 6 0/0 47 1/2	Est 3 0/0 anc. r. à 500 395	— 1889 4 0/0 92 50
— 1875 4 0/0 520 75	Est 1443 75	Extérieur 4 0/0 64	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 444 75	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série —
— 1876 4 0/0 104 50	Midi 1230	Hongrie 4 0/0 or 88 70	Midi 3 0/0 anc. r. à 500 448 75	— 2 ^e —
— 1886 3 0/0 517	Paris-Lyon-Méditerranée 1443 75	Italie 5 0/0 87 40	Orléans 3 0/0 r. à 500 418	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)
Bons de liquidation 517	Midi 1230	Portugal 4 1/2 1888 217	Orléans 3 0/0 r. à 500 418	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 435

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M Godet,
Maire,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1891

Certifié par l'imprimeur soussigné.